

Demande de versement anticipé pour la propriété du logement / Transfert de versement pour la propriété du logement

Entreprise Entreprise Numéro d'assurance

Assuré Nom Prénom

Rue/n°/complément NPA/localité (pays)

En l'absence d'annotation au contrat de vente, les personnes non mariées doivent joindre un certificat d'état civil

Date de naissance Etat civil Numéro d'assurance sociale (AVS)

E-mail pour précisions Numéro de téléphone pour précisions

Capacité de travail Capacité de travail intégrale?
 oui non

Rachat J'ai effectué un rachat au cours des trois dernières années
 oui non

Les rachats des trois dernières années ne peuvent se retirer sous forme de capital. Toute autre disposition plus restrictive des autorités fiscales demeure réservée.

Montant du versement anticipé/date du versement Prélèvement maximum possible Montant en CHF (min. CHF 20'000)
 le

Les versements anticipés sont généralement effectués quatre semaines après la remise de tous les documents requis (règlement sur la prévoyance art. 22, al. 6).

Transfert du versement effectué/ Date du versement Versement anticipé déjà effectué Montant en CHF
 en date du

Utilisation

Achat de propriété Construction de propriété
 Transformation/Rénovation de propriété Remboursement d'emprunt hypothécaire
 Acquisition de parts sociales
 Transfert sur nouveau logement en propriété (versement anticipé existant)

Versements anticipés/ Mise en gage antérieurs

En cas de mise en gage, l'accord du créancier gagiste est requis dans la mesure où la somme du gage est affectée

Par le passé, j'ai déjà effectué un versement anticipé/une mise en gage des fonds de ma prévoyance professionnelle.

- non
- oui (versement anticipé) Montant en CHF le
- oui (mise en gage) Montant en CHF le
-

Objet d'habitation

Le logement en propriété est

- une maison individuelle un appartement

L'objet d'habitation se trouve/se trouvera à mon domicile civil ou à mon lieu de séjour habituel. Il s'agit d'un logement à usage propre.

Rue/n°/complément NPA/localité (pays)
.....

Rapports de propriété

Conformément à l'inscription au registre foncier, je suis/serai

- Seul propriétaire
- Copropriétaire part en pourcentage
- Propriétaire commun avec conjoint/partenaire enregistré
- Locataire d'une coopérative locative avec parts sociales
-

Registre foncier

J'accepte l'inscription/le transfert au registre foncier d'une mention de restriction du droit d'aliéner et acquitte les frais d'inscription au registre foncier.

Nom complet, rue, NPA, localité du registre de foncier
.....

Inscription (spécifier, p. ex. feuille du registre/cadastre/bien-fonds)
.....

Document(s) annexe requis

Pour la propriété du logement, la banque doit confirmer que le versement en question sert exclusivement au financement d'un logement utilisé personnellement ou à l'amortissement de l'hypothèque. L'attestation bancaire n'est pas requise pour l'acquisition de parts sociales.

En l'absence d'extrait du registre foncier, la banque/le notaire doit confirmer que le versement anticipé sera remboursé si le transfert de propriété/l'utilisation personnelle ne se concrétise pas.

- Achat de maison/d'appartement: contrat de vente valide, attestation bancaire et adresse de virement
- Construction d'une maison: contrat valide d'achat du terrain/extrait récent du registre foncier (pas plus d'un mois), permis de construire, contrat d'entreprise/ d'architecture/d'entreprise générale, attestation bancaire et adresse de virement
- Transformation/Rénovation: extrait récent du registre foncier (pas plus d'un mois), permis de construire, contrats d'entreprise/factures d'artisans, offres signées, attestation bancaire et adresse de virement
- Remboursement d'emprunt hypothécaire: extrait récent du registre foncier (pas plus d'un mois), solde hypothécaire récent, attestation bancaire et adresse de virement
- Acquisition de parts sociales: originaux des parts sociales, attestation et règlement de la société constructrice
- Transfert de versement: contrat de revente valide, contrat de vente valide, extrait récent du registre foncier postérieur au transfert de propriété

Impôt à la source

Le montant à verser est soumis aux impôts cantonaux, communaux, et ecclésiastiques éventuellement, ainsi qu'à l'impôt fédéral direct en cas de domiciliation fiscale ordinaire en Suisse. Si votre domicile fiscal ne se trouve pas en Suisse au moment du versement de capital ou de rente, des impôts à la source sont éventuellement dus. L'impôt à la source est directement prélevé sur le montant à verser.

Où se trouve votre domicile fiscal au moment du versement?

- En Suisse
- A l'étranger, à l'adresse suivante:

.....

Signatures

Les soussignés attestent:
- que les indications fournies dans cette demande sont correctes
- qu'ils souscrivent au versement anticipé
- qu'ils ont lu la fiche de renseignements sur l'encouragement de la propriété du logement

Lieu, date

Signature de l'assuré(e)

.....

.....

Signature légalisée du conjoint/ partenaire enregistré

Lieu, date

Signature du conjoint/partenaire enregistré(e)

.....

.....

Authentification de la signature:

Lieu, date

Signature/Cachet office

.....

.....

Vous trouverez des explications sur la protection des données sur notre homepage sous "Déclaration sur la protection des données"